

AVIS

Signature et approbation Traités internationaux

Avant-projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord portant création de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, ainsi que le rapport, faits à Beijing le 29 juin 2015

21 février 2019

A-2019-025-CES

Demandeur Ministre Guy Vanhengel

Demande reçue le 29 janvier 2019

Demande traitée parCommission Economie-Emploi-Fiscalité-

Finances

Avis rendu par l'Assemblée plénière le 21 février 2019

Préambule

Le présent avant-projet d'ordonnance porte assentiment à l'Accord portant création de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, ainsi que le rapport, faits à Beijing le 29 juin 2015.

La Banque Asiatique d'Investissement dans les infrastructures (AIIB) a été créée en juin 2018 afin de stimuler la croissance économique et durable, de créer de la prospérité, d'améliorer les infrastructures en Asie et d'encourager la collaboration régionale.

La Belgique n'était pas dans les membres fondateurs et a souhaité y adhérer en 2016.

L'accord contient les statuts de l'AIIB (l'objet, le capital, les finances et le fonctionnement de l'institution) et énonce également les règles afférentes à la résiliation et la suspension de l'adhésion ainsi que des privilèges et immunités de la banque et de son personnel.

Avis

Le Conseil ne formule pas de remarque quant au présent avant-projet d'ordonnance.

* *